



## Marcel Stourdzé (1913-2012)

### Le sort commun d'un Juif

---

Marcel Stourdzé a 27 ans en 1940. Démobilisé au lendemain de l'armistice, il se réfugie à Lyon, rue Duguesclin, avec sa femme, son fils, sa sœur et sa belle-mère. Le 16 août 1943, il est arrêté à son domicile et interné dans la baraque aux Juifs de la prison de Montluc. Deux jours plus tard, il est conduit au siège de la Gestapo pour lui faire avouer qu'il est non seulement juif mais aussi résistant.

Le 3 septembre, il est embarqué dans un train à destination de Drancy, où il demeure un mois, jusqu'à son départ à destination du camp de Auschwitz III Monowitz, pour travailler à la construction d'une usine chimique de la firme I.G. Farben.

Le 18 janvier 1945, son camp étant évacué, il est dirigé sur Orianenburg, Flossenbürg, puis Dachau, où il est libéré le 29 avril 1945 par l'armée américaine.

Victime des séquelles de coups de pelle que lui ont assenés ses gardiens au niveau de la colonne vertébrale, Marcel Stourdzé doit faire face à une paralysie incurable qui, jusqu'à la fin de sa vie, lui impose le port d'une inconfortable prothèse.

En 1987, il assiste, aux premiers rangs des parties civiles, à chacune des 37 audiences du procès Barbie avec une ponctualité que relèvent les journalistes, impressionnés par la dignité de ce « vieillard à la minerve », à la barbe blanche impeccablement taillée. Son témoignage à la barre, le 22 mai 1987, s'est voulu au service l'œuvre de mémoire. Marcel Stourdzé est décédé en 2012.